



Dossier d'inscription
Stade Toulousain Baseball
Saison 2009-2010

Sommaire

Fiche d'inscription	pages 2 et 3
Notice explicative	pages 4 et 5
Charte d'engagement de l'adhérent	page 6

Stade Toulousain Baseball

114, Rue des Troènes - BP 2354 31022 TOULOUSE MINIMES Cedex 2

Tel : 05 61 48 37 08 ou 05 67 70 97 08

Association Loi 1901, N°3/19824 JO du 17/01/1991. - Affilié à la **F.F.B.S.C.** sous le N° 031010

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT (pour un dossier complet) :

- 1- La fiche d'inscription dûment remplie.
- 2- Certificat Médical d'aptitude à la pratique du Baseball et/ou Softball (avec la mention en compétition).
- 3- Une photo au format .jpg pour tout nouvel arrivant (à envoyer à vice-president@toulousebaseball.com).
- 4- Le Règlement de la Cotisation/Licence annuelle (Suivant notice explicative).
- 5- Autorisation parentale (pour les mineurs).
- 6- Charte d'engagement de l'adhérent dûment remplie et signée.

CERTIFICAT MEDICAL :

Je soussigné Docteur (numéro de praticien) certifie avoir examiné à ce jour M..... qui ne présente pas de contre-indication à la pratique du Baseball et/ou du Softball, notamment en compétition, et le cas échéant en catégorie d'âge supérieure.

Fait à le/...../.....

Signature et cachet

AUTORISATION PARENTALE :

(A REMPLIR IMPERATIVEMENT POUR LES MINEURS)

Je soussigné (mère – père - tuteur légal) autorise (ma fille – mon fils) à pratiquer les activités proposées par le Stade Toulousain Baseball.

J'autorise, en outre, les responsables à faire pratiquer toute intervention médicale en cas d'urgence. Je précise ci-dessous tout information qui pourrait être nécessaire dans cette situation (allergies, antécédentes médicaux, ...):

.....
.....
.....

Fait à le/...../.....

Visa des parents ou du tuteur légal

SIGNATURE :

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements ci-dessus.

Fait à le/...../.....

Signature de l'adhérent :

Signature des parents ou
du tuteur légal (pour les mineurs) :

NOTICE EXPLICATIVE

Renseignements

Pour faciliter la lecture de la fiche, remplir cette section en **lettres capitales majuscules**.

Pour faciliter l'information au sein du club (courrier et Email):

- Pour l'adresse : Précisez les numéros de bâtiment et d'appartement le cas échéant.
- Il est important de donner un Email valide et consulté régulièrement.
- Possibilité de donner l'Email de l'enfant.
- Précisez le cas échéant si parents séparés ou divorcés, ainsi que le responsable de la garde de l'enfant.

Cotisations/Licences

Les différentes cotisations permettent l'accès à différentes activités :

- **compétition** : ouvre droit à la pratique en compétition officielle et aux fonctions de dirigeant, d'arbitre, de scoreur et d'entraîneur.
- **loisir** : ouvre droit à la pratique non officielle (entraînement, match amical, tournoi) et aux fonctions de dirigeant, d'arbitre, de scoreur et d'entraîneur.
- **dirigeant** : réservées aux dirigeants, arbitres, scoreurs et entraîneurs ; ne donne pas accès à la pratique.

Catégories d'âges et équipements fournis avec chaque licence (pour les nouveaux arrivants) :

- **Catégorie Poussins/Benjamins** (de 2001 à 2004) : **6 à 9 ans**
Cotisation/Licence : **125 €** (nouvel inscrit : une casquette et un maillot)
- **Catégorie Minimes** (de 1997 à 2000) : **10 à 13 ans**
Cotisation/Licence : **170 €** (nouvel inscrit : une casquette et deux maillots)
- **Catégorie Cadets** (de 1994 à 1996) : **14 à 16 ans**
Cotisation/Licence : **190 €** (nouvel inscrit : une casquette et deux maillots)
- **Catégorie Juniors** (de 1992 à 1993) : **17 à 18 ans**
Cotisation/Licence : **220 €** (nouvel inscrit : une casquette et une chemise)
- **Catégorie Softball** (jusqu'à 1993) : **à partir de 16 ans et plus**
Cotisation/Licence : **140 €** (nouvel inscrit : une visière et deux maillots)
- **Catégorie Séniors Régionale** (jusqu'à 1991) : **à partir de 18 ans et plus**
Cotisation/Licence : **220 €** (nouvel inscrit : une casquette et une chemise)
- **Catégorie Séniors et Elite** (jusqu'à 1991) : **à partir de 18 ans et plus**
Cotisation/Licence : **220 €** (nouvel inscrit : une casquette et deux chemises)
- **Catégorie Loisir : tout âge**
Cotisation/Licence : **100 €** (nouvel inscrit : une casquette)

Équipement vestimentaire obligatoire à la pratique en compétition :

Pour la pratique du BASEBALL

Le club fournit le maillot et la casquette aux nouveaux arrivants. Les anciens membres doivent réutiliser l'équipement fourni l'année précédente.

A prévoir :

- chaussures de sport avec crampons moulés ou lames (spécifique baseball)
- pantalon de baseball blanc
- chaussettes noires montantes
- coquille de protection pour les joueurs masculins

Pour la pratique du SOFTBALL

Le club fournit les maillots et la visière (ou casquette) aux nouveaux arrivants. Les anciens membres doivent réutiliser l'équipement fourni l'année précédente.

A prévoir :

- chaussures de sport avec crampons moulés ou lames (spécifique baseball)
- pantalon de baseball blanc ou short noir
- chaussettes noires montantes
- coquille de protection pour les joueurs masculins

Pièces à fournir obligatoirement :

Certificat médical :

Il doit comporter obligatoirement :

- la mention « baseball et/ou softball en compétition » pour les licences compétition,
- le numéro d'inscription à l'ordre des médecins du praticien,
- la date d'établissement du certificat,
- les surclassements éventuels.

Pour les surclassements :

- Simple surclassement valable un an,
- Double surclassement valable trois mois et le certificat doit être établi par un médecin du sport.

Photos d'identité :

Si vous n'avez pas la possibilité de la fournir par mail, contactez le responsable de votre équipe afin de prévoir un créneau afin de vous faire photographier.

Paiement :

- **Nouvelle inscription** : un chèque de 50 euros plus un chèque de la différence ou 2 chèques, selon la catégorie.
- **Renouvellement d'inscription** : un chèque du montant total de l'inscription ou en 3 chèques maximums

IMPORTANT

**Pour les renouvellements d'inscription,
la date limite de remise des dossiers complets (documents et chèque(s)) est le
15 octobre 2009.**

Les dossiers d'inscriptions (Fiche d'inscription, certificat médical, photos et autorisation parentale pour les mineurs), devront être remis au responsable de l'équipe, accompagnée de la CHARTE D'ENGAGEMENT DE L'ADHÉRENT dûment remplie et signée.

Site internet du club :

Nous vous rappelons la nécessité à vous rendre sur l'adresse de notre site où vous trouverez tout au long de la saison toutes les informations du club.

www.toulousebaseball.com

Merci de respecter les consignes et bonnes saisons 2010.

CHARTRE DU STADE TOULOUSAIN BASEBALL

Lorsque l'on prend une licence sportive dans une association telle que le STB, c'est pour obtenir le droit de s'entraîner et de participer à des compétitions. Mais cet engagement confère aussi des devoirs au licencié, qui doit se plier aux règles mises en place par le bureau.

Art 1 : ORGANISATION DU CLUB

Le Bureau Directeur prend les décisions concernant la vie et l'organisation du club en concertation avec son comité directeur. Ce comité directeur est ouvert à tous les membres du club et s'implique dans les divers investissements possibles au sein du club. Il se réunit tous les premiers mercredi de chaque mois.

Art 2 : ORGANISATION DES ÉQUIPES

Les équipes seront sous la responsabilité d'un coach qui sera aussi le cas échéant joueur dans cette équipe. Il sera l'interlocuteur privilégié des parents et/ou des joueurs en matière d'information.

Art 3 : COMPÉTITIONS

Le joueur s'engage à participer régulièrement aux entraînements et aux matchs qu'ils soient à domicile ou en déplacement. Il s'engage aussi à respecter la tenue règlementaire du joueur de Baseball / Softball (Casquette, chaussettes hautes, pantalon de baseball, chemise dans le pantalon, ...).

Le joueur doit pouvoir se mettre à la disposition du club. Lorsqu'un joueur ne joue pas avec son équipe, il s'engage si besoin est à aller jouer avec les autres équipes de sa catégorie, même au niveau inférieur (Elite vers Régionale, Nationale vers Régionale). La réciprocité est valable.

Il doit accepter toutes les décisions prises par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement.

Art 4 : RÈGLES DE COMPORTEMENTS

Le club est un lieu d'échanges, d'apprentissage des règles de comportement en communauté. Les notions de racisme, les comportements antisportifs (non respect de l'adversaire, des arbitres, ...) et les comportements dénigrants ne seront pas tolérés. Pour tout manquement à ces règles, le Bureau pourra prendre des sanctions à l'encontre des personnes incriminées.

Soyez ponctuels : arrivez avec un peu d'avance aux entraînements pour vous changer et pour ne pas retarder le début de l'entraînement.

En cas d'absence : le joueur doit prévenir son entraîneur avant le début de la séance pour que celui-ci puisse adapter son entraînement en fonction du nombre de présents et ainsi perturber le moins possible l'entraînement de ceux qui sont présents, ceci dans le respect des entraîneurs et de ses coéquipiers.

Toutes ces règles s'appliquent également lors des déplacements de l'équipe chez l'adversaire.

Art 5 : L'ARBITRAGE ET LE SCORAGE

L'arbitrage et le scorage sont des éléments importants de la vie du club. Sans arbitre et sans scoreur, il ne peut y avoir de matchs. C'est pour cela que ceux qui ont suivi des formations doivent venir arbitrer ou scorer les matchs. Des formations d'arbitrage et de scorage sont organisées par la ligue avant le début de la saison, il est fortement conseillé de s'y inscrire, surtout les jeunes et les joueurs de régionale qui évoluent dans un championnat ou l'auto arbitrage et l'auto scorage sont de rigueur.

Si un joueur qualifié en arbitrage ou en scorage refuse de rendre ce service au club, il se met sous le coup d'une sanction telle que décrite en conclusion.

Art 6 : LES ÉQUIPEMENTS

Des équipements sont mis à la disposition des membres du club (Terrain, vestiaires, matériel, ...). Ceux-ci devront les respecter, les ranger et en faire un usage lié à la pratique du baseball.

Les vestiaires : ils devront être toujours propres et aucun matériel ne doit y être stocké.

Le local matériel : chaque équipe dispose d'un espace de rangement ; il devra rester soigneusement rangé, le matériel apparent pour visualisation et séchage si besoin.

Le Dugout : chaque joueur est responsable de la propreté dans le dugout. Il devra être laissé en état de propreté à la fin de chaque entraînement ou journée de match. Des poubelles sont mises à disposition à cet effet.

Le Terrain : il doit être ratissé et remis en état par tous les membres de l'équipe après chaque utilisation. Chaque responsable d'équipe devra veiller au respect de ces règles et les faire appliquer si besoin.

Il est formellement interdit de sortir le matériel du club pour utilisation personnelle sauf autorisation demandée et acceptée par le bureau directeur.

EN CONCLUSION

Tout membre du club s'engage lors de son adhésion à respecter la présente charte. Tout manquement fera l'objet d'un examen particulier par le comité directeur qui se réserve le droit, en fonction de la gravité, de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Fait à Toulouse, le / /

Les signatures doivent être précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents (pour les mineurs)

Signature de l'adhérent